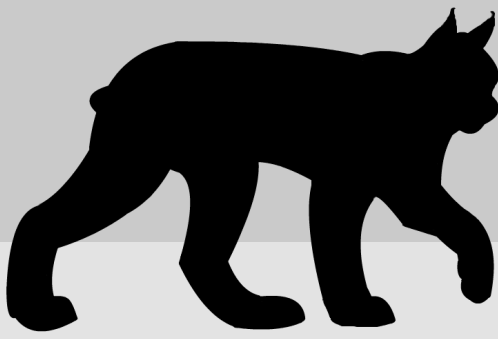




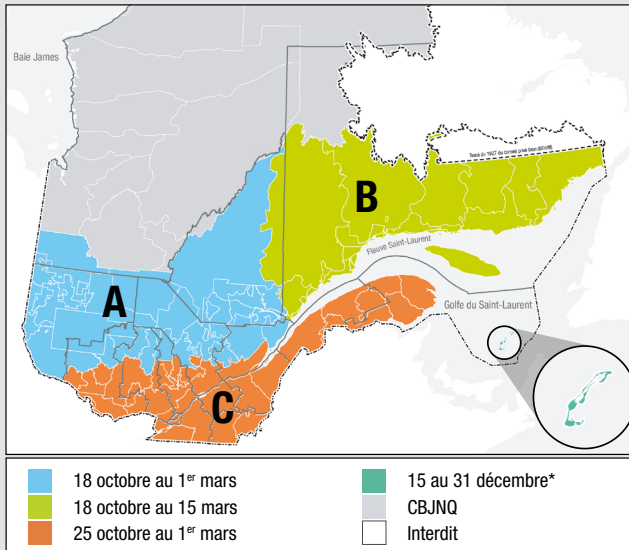
BILAN PROVINCIAL DE L'EXPLOITATION DU LYNX DU CANADA

(2012-2021)

Réglementation

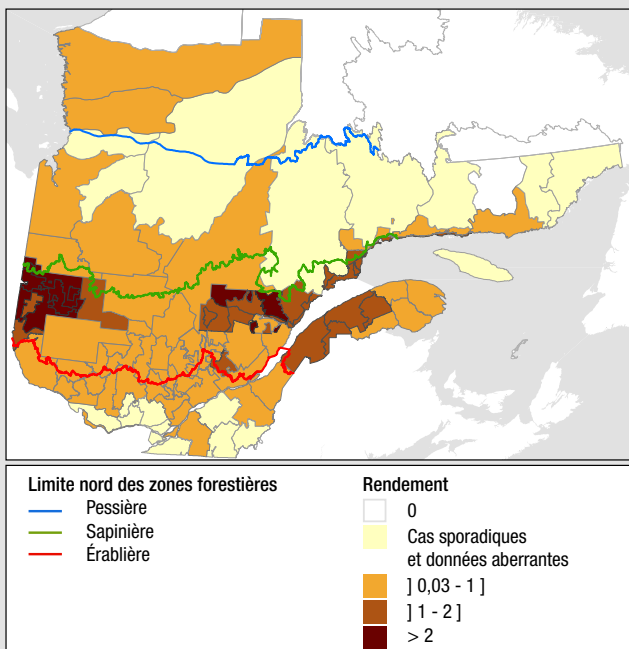
(en date de la saison 2021-2022)

Secteurs et périodes de piégeage – Lynx du Canada



*Dans le cas où il y aurait présence de l'espèce

Rendement annuel moyen (nombre de captures/100 km²) – Lynx du Canada – 2012-2021



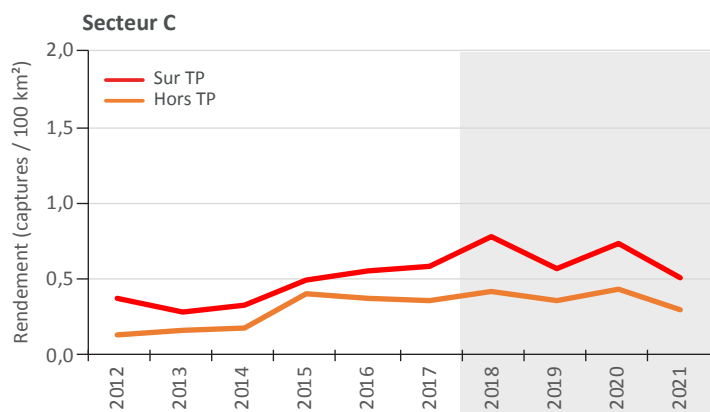
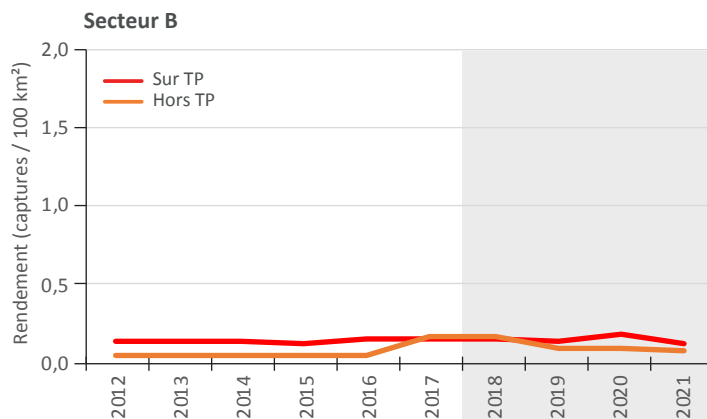
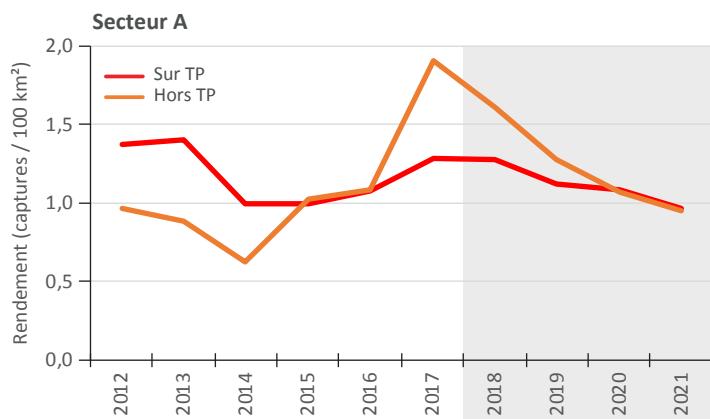
Ce bilan dresse le portrait de l'exploitation du lynx du Canada depuis la mise en œuvre du Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025 (PGAAP 2018-2025). Il s'agit d'une occasion de faire un suivi de l'état des populations quatre ans après la mise en place des nouvelles modalités de gestion. Il est à noter que d'autres événements majeurs (fermeture de la plus importante maison d'enchères et COVID-19) ont bouleversé le monde du piégeage durant cette même période et ont pu influencer sur les indicateurs présentés ci-dessous.

En raison de la grande superficie du Québec et du fort gradient climatique qui le caractérise d'ouest en est et du nord au sud, l'habitat des animaux à fourrure se subdivise en trois grandes zones forestières : la zone de l'érablière au sud (forêt principalement feuillue), la zone de la pessière au nord (forêt résineuse) et la zone de la sapinière au centre (forêt de transition mixte, recouverte à la fois d'arbres feuillus et résineux). Par ailleurs, le mode de gestion du piégeage des animaux à fourrure sur les terrains de piégeage (TP) est lié à des baux de droits exclusifs, alors qu'à l'extérieur de ce réseau, les piégeurs n'ont pas de droits exclusifs de piégeage. Il convient également d'analyser les données disponibles en distinguant les deux réseaux.

Ce bilan présente les indicateurs de suivi des transactions impliquant des fourrures brutes (données provenant des formulaires MELCCFP-414), soit le rendement et la récolte, ainsi que ceux des populations d'animaux à fourrure (données provenant des carnets du piégeur), soit l'abondance, la tendance et le succès de piégeage (voir l'encadré). Il se base donc sur l'analyse de données partielles et disponibles sur le piégeage et le commerce des fourrures brutes. Par contre, pour les espèces concernées, il n'y a aucune comptabilisation du nombre d'animaux prélevés par d'autres activités destinées à des fins d'intérêt public (p. ex. contrôle d'animaux jugés importuns).

Rendement

Au Québec, l'aire de répartition du lynx du Canada comprend presque tout le territoire. L'animal est surtout abondant dans la sapinière, où les plus forts rendements moyens (captures/100 km²) sont observés, mais il est également abondant dans la pessière, malgré des rendements moyens beaucoup plus faibles dus à la plus faible pression de piégeage. Il occupe aussi l'érablière, mais cette zone forestière est moins favorable pour l'espèce. Il est absent des Îles-de-la-Madeleine et de la toundra dans l'extrême nord de la province. Lorsqu'il y a un effondrement de la population de lièvres d'Amérique, sa principale proie, il fait des incursions périodiques et éphémères dans la toundra. Pour la même raison, il fait aussi des incursions dans des secteurs fortement perturbés par l'activité humaine, au sud du territoire.



Note : Le cadre gris indique la période couverte par le Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025. TP : terrain de piégeage avec bail de droits exclusifs de piégeage.

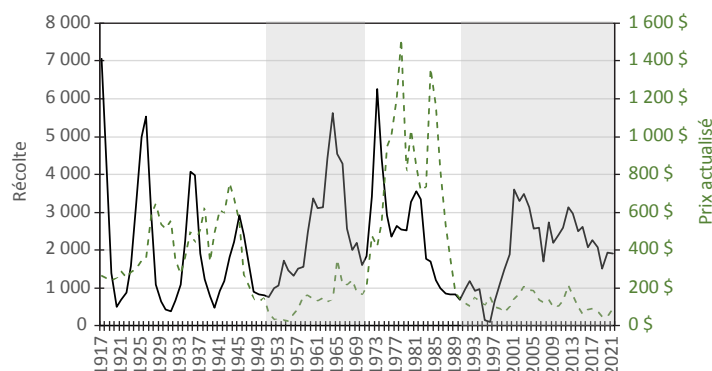
C'est dans l'ouest de la province (secteur A) que les rendements sont les plus élevés. Si le rendement a connu une tendance à la baisse sur TP, on a observé une forte croissance entre 2014 et 2017 hors TP dans cette zone. Depuis, le rendement redescend vers des valeurs proches d'il y a 10 ans. Dans le secteur B, le rendement est faible et est globalement stable depuis 10 ans. Dans le secteur C, on a enregistré une augmentation du rendement sur les deux réseaux jusqu'en 2018. Depuis, le rendement présente des fluctuations de l'ordre de 30%. Globalement, les rendements sont plus stables sur TP que hors TP, dans l'ensemble des secteurs.

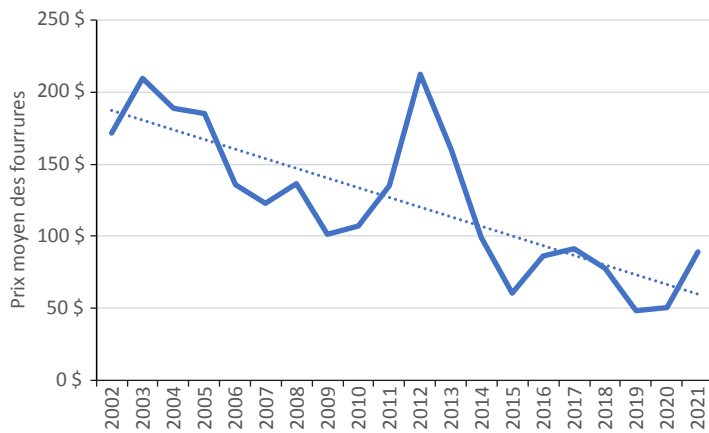
Récolte

Jusque dans les années 1950, le lynx du Canada présentait des fluctuations cycliques de l'ordre de 10 ans, en réponse à l'abondance de sa proie principale, le lièvre. Cependant, ce patron cyclique s'est estompé depuis. Dans les années 1970 et 1980, le prix moyen offert pour une fourrure de lynx était très élevé par rapport au coût de la vie. Cette situation a engendré une surexploitation du lynx et causé la fermeture du piégeage de cette espèce dans l'ensemble du Québec en 1995-1996 et 1996-1997. Par la suite, le piégeage a graduellement été autorisé de nouveau dans les différentes régions, avec des mesures restrictives pour les piégeurs. En 2001, la population de lynx semblait bel et bien rétablie, et des modalités d'exploitation plus souples ont été adoptées. Depuis 2012, on note une tendance à la baisse de la récolte annuelle, et le patron de cyclicité des populations est de moins en moins perceptible.

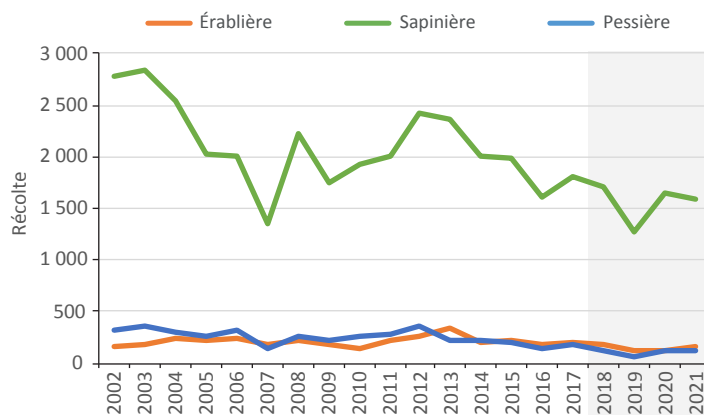
Le prix moyen de vente des fourrures brutes de lynx du Canada en valeur actualisée varie significativement en fonction de la saison de piégeage depuis 2002. Même s'il a connu quelques hausses, la tendance générale du prix moyen de vente des fourrures brutes de lynx était en baisse au cours des 20 dernières années. Par ailleurs, pour certaines espèces,

le nombre de fourrures impliquées dans une transaction est influencé par le prix de vente de l'année précédant la récolte. Toutefois, dans le cas du lynx du Canada, le prix de la fourrure de l'année précédente a un faible pouvoir prédictif sur la récolte d'une année donnée. Le prix de vente moyen des fourrures de l'année précédant la récolte de lynx n'expliquait que 44 % de la variabilité de la récolte au cours de 20 dernières années.



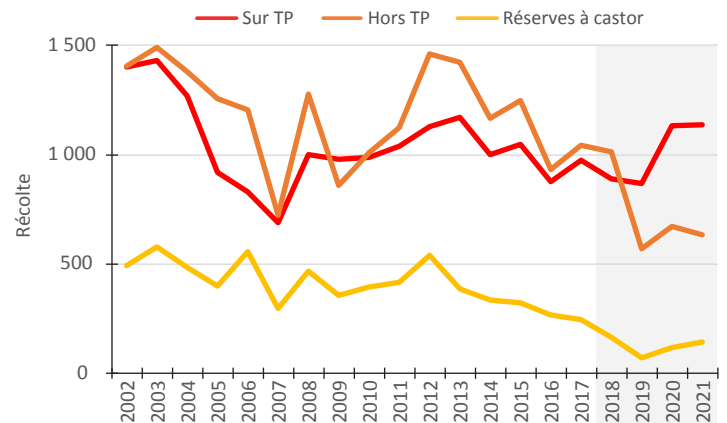


Depuis 20 ans, on remarque une baisse de la récolte, localisée principalement dans la zone forestière de la sapinière. On note aussi une tendance à la baisse dans la zone de la pessière, alors que la récolte se maintient dans la zone de l'érablière.



Selon la catégorie de tenure du territoire, on observe également un effet significatif de la saison de piégeage sur la récolte depuis 10 ans. À l'extérieur des TP et dans les réserves à castor, on enregistre une tendance à la baisse significative de la récolte depuis 10 ans. Sur les TP, on n'observe pas de tendance. L'absence d'une diminution significative de la récolte de lynx du Canada sur les TP est probablement attribuable au fait que les piégeurs détenteurs d'un bail de droits exclusifs de piégeage ont l'obligation de respecter un seuil commercial d'exploitation.

On observe de fortes variations de la récolte sur et hors TP entre les années. Hors TP, ces variations sont majoritairement expliquées par les variations du nombre de piégeurs depuis 2012 (voir aussi l'encadré). La récolte sur TP est, elle, plus constante, depuis 2008 au moins. Il est probable que 2007 ait été marqué par une année de creux de population de lynx.

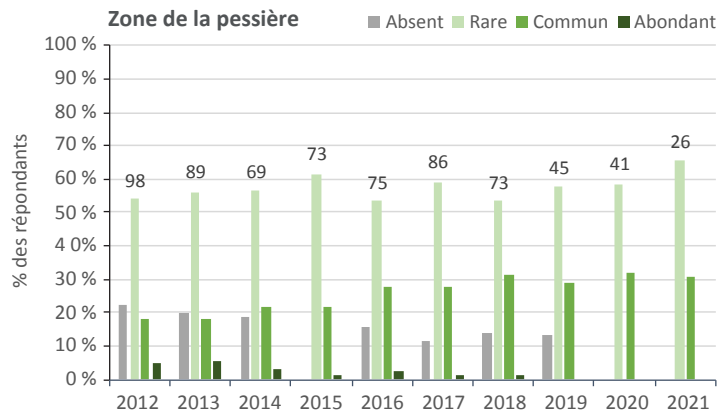
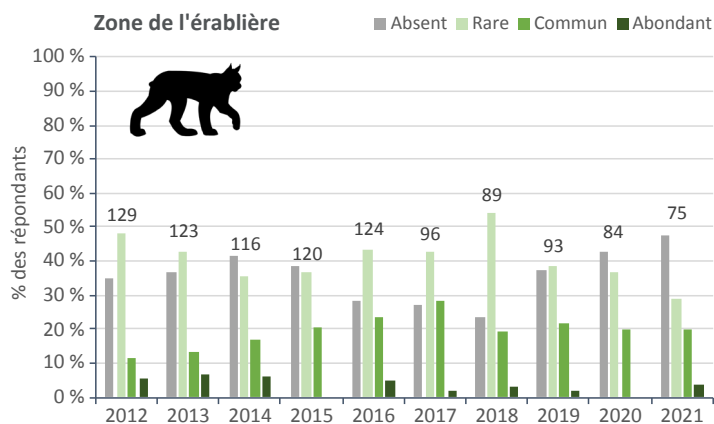


Carnets du piégeur

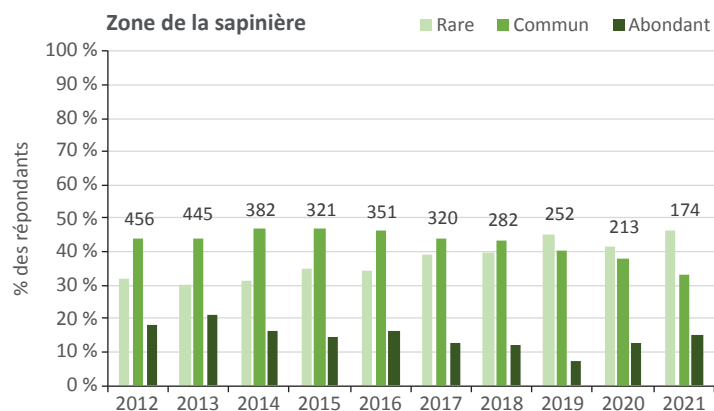
Malgré le fait que remplir le carnet soit une façon pour les piégeurs de contribuer à la gestion des espèces, le nombre de carnets retournés chaque année est en forte baisse. Le carnet du piégeur est un outil de suivi des populations très important, essentiel à la saine gestion des animaux à fourrure. Il fournit des indicateurs de l'état des populations qu'il est impossible d'obtenir en se basant uniquement sur les transactions commerciales impliquant des fourrures brutes. Nous encourageons fortement les piégeurs à remplir un carnet et à le retourner après leur saison. Considérant le nombre plutôt faible de carnets remplis dans les zones de la pessière (26 en 2021-2022) et de l'érablière (75 en 2021-2022), il convient d'être prudent dans l'interprétation des données dans ces deux zones.

Indice d'abondance et de tendance du lynx du Canada

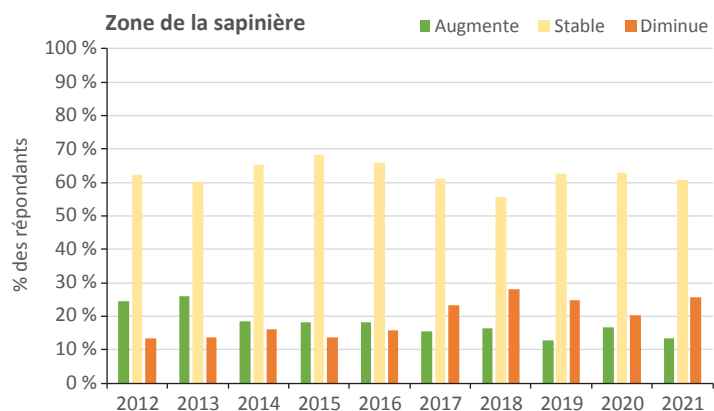
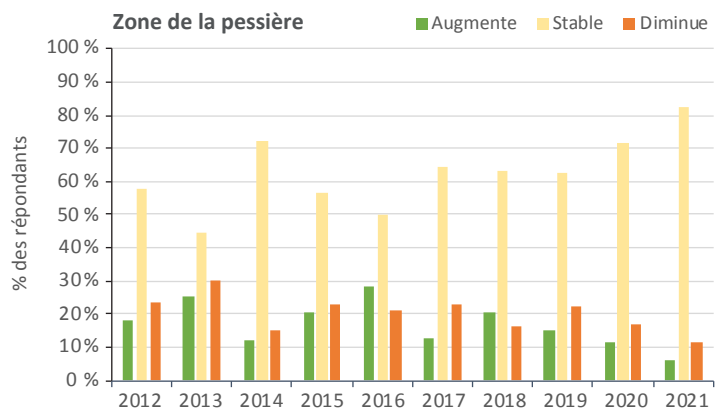
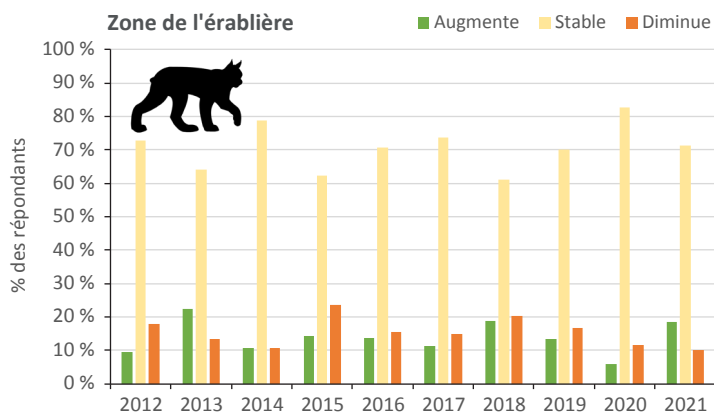
Depuis 2012, la plupart des piégeurs qui ont rempli le carnet considèrent le lynx du Canada comme étant rare dans la zone de la pessière et rare ou absent dans la zone de l'érablière. Dans la sapinière, ceux qui le considèrent comme commun ou abondant sont plus nombreux que ceux qui jugent qu'il est rare. Il faut noter que depuis 10 ans, parmi les piégeurs qui ont rempli le carnet, on observe une augmentation du pourcentage de ceux qui estiment que le lynx est rare dans la zone de la sapinière. Dans la pessière, c'est le phénomène inverse qui est observé depuis quelques années, alors que le pourcentage de piégeurs qui jugent que le lynx est commun augmente et aucun piégeur ne le considère absent depuis 2020. Dans la zone de l'érablière, de plus en plus de piégeurs considèrent le lynx absent (près de 50% en 2021).



Note : Les chiffres présentés dans les graphiques indiquent le nombre de carnets du piégeur reçus chaque année dans les zones forestières.

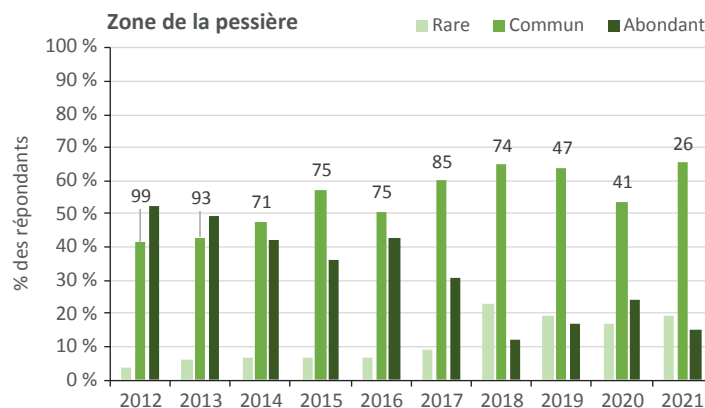
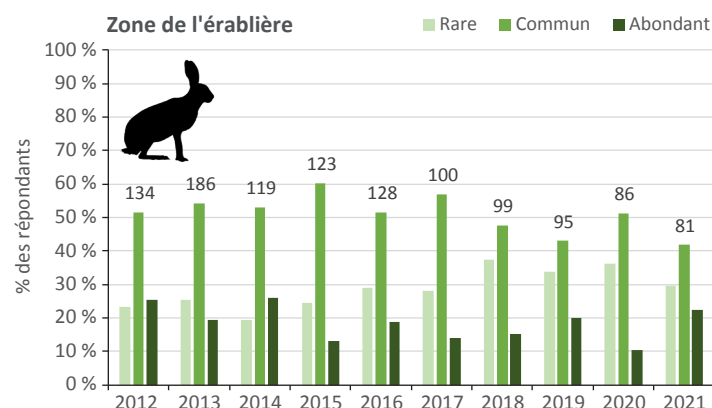


La grande majorité des piégeurs sont d'avis que les populations de lynx du Canada sont stables dans toutes les zones forestières depuis 10 ans.

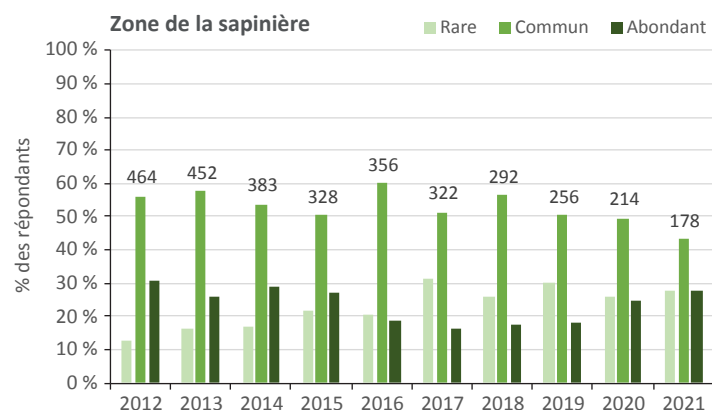


Indice d'abondance et de tendance du lièvre d'Amérique

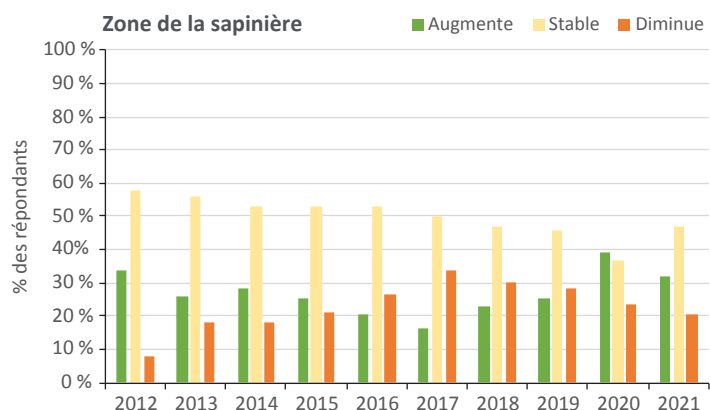
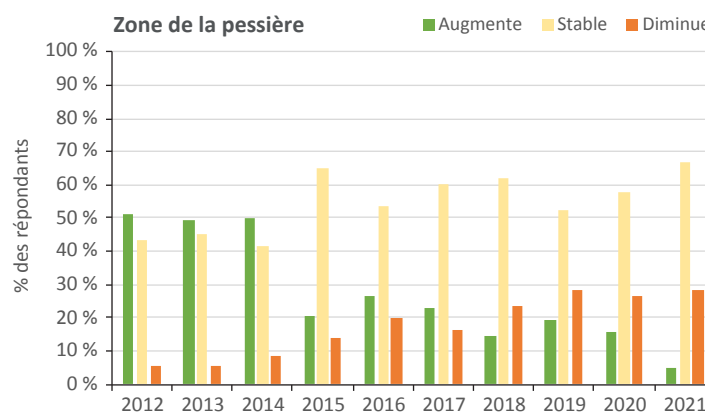
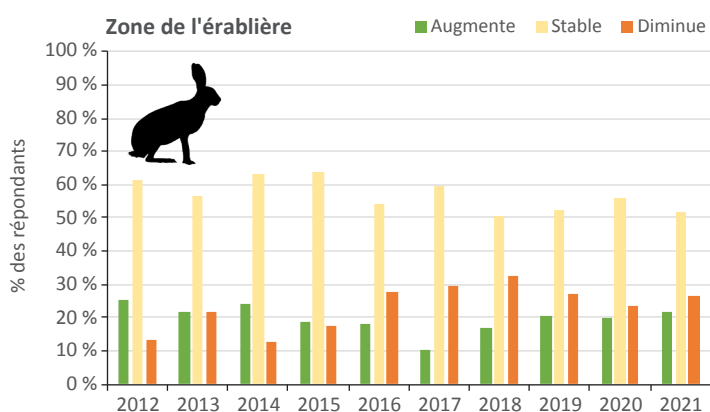
Dans toutes les zones forestières, la majorité des piégeurs qui ont rempli le carnet considèrent que le lièvre d'Amérique, la principale proie du lynx, est commun, ou même abondant, depuis 2012.



Note : Les chiffres présentés dans les graphiques indiquent le nombre de carnets du piégeur reçus chaque année dans les zones forestières.



Dans l'érablière, la plupart des piégeurs estimaient que les populations de lièvres étaient stables depuis 2012. C'est également le cas pour les piégeurs de la pessière depuis 2015. Dans la sapinière, les piégeurs jugent généralement que les effectifs de lièvre sont stables, mais à partir de 2017, cette proportion diminue, au profit de ceux qui les considèrent comme en diminution (20 %) ou en augmentation (32 %).

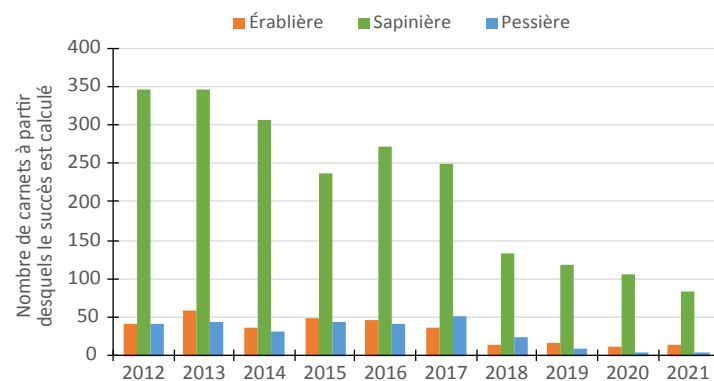


Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025, on a modifié le carnet du piégeur afin de mieux mesurer le succès de piégeage en tenant compte des animaux capturés volontairement et de ceux récoltés accidentellement. Depuis 2018, les succès (nombre de captures par 1 000 nuits-pièges) ne peuvent donc être comparés avec ceux enregistrés antérieurement, alors que seul l'effort dirigé vers le lynx était considéré dans le calcul. À partir de 2018, le calcul de l'effort total de piégeage permettant d'obtenir le succès inclut tous les types de pièges utilisés (collets, pièges en X et pièges à patte) pour capturer les lynx et les grands canidés. Donc, il est impératif d'analyser séparément les succès enregistrés avant 2018 et ceux obtenus après cette période.

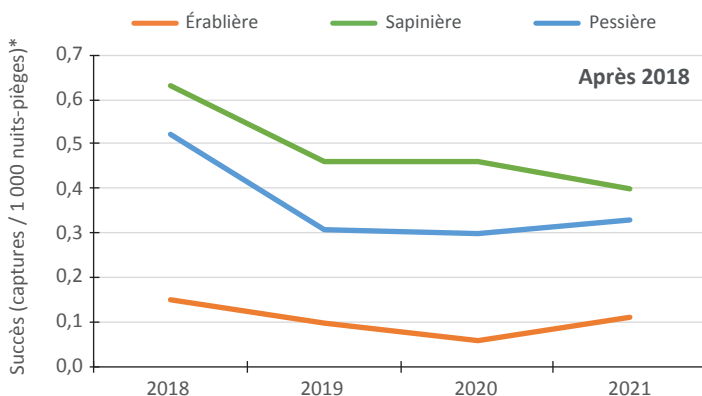
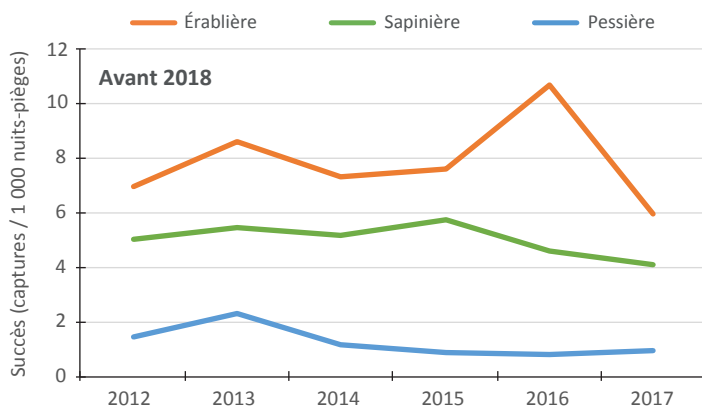
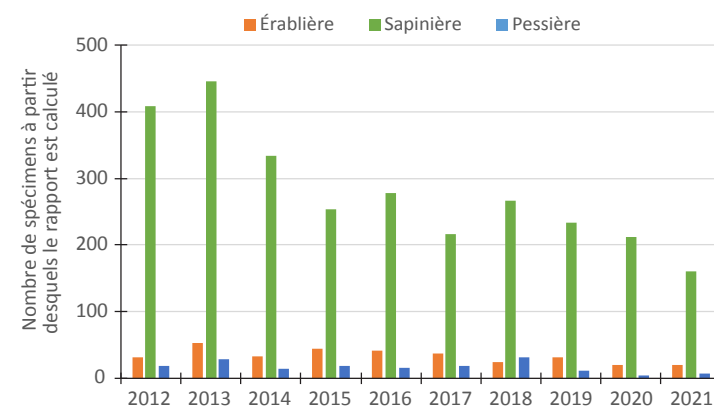
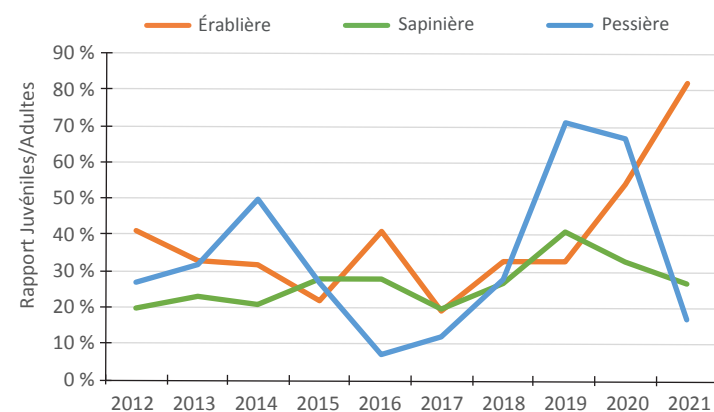
Dans la zone de l'érablière, le piégeage du lynx du Canada était interdit dans plusieurs unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF) avant l'abolition du quota, en 2018. De toute évidence, il était impossible que la zone de l'érablière enregistre les meilleurs succès de piégeage, puisque le lynx du Canada y est rare. Dans cette zone, peu d'effort était dirigé vers l'espèce avant cette abolition du quota. Dans les UGAF où le piégeage du lynx était interdit, il est fort probable que les piégeurs se trouvaient embêtés de déclarer un effort associé à cette espèce et que l'effort déclaré était erroné. À partir de 2018, la nouvelle méthode de calcul du succès de piégeage corrige l'aberration selon laquelle les succès obtenus dans l'érablière étaient souvent plus élevés que ceux enregistrés dans la sapinière et la pessière, zones forestières où le lynx est plus abondant.

Dans les trois zones forestières, on n'a observé aucune tendance significative du succès de piégeage de 2012 à 2017. La baisse observée entre 2018 et 2019 pourrait être expliquée par une période d'adaptation des piégeurs à la nouvelle façon de noter les informations. Quoiqu'il en soit depuis 3 ans, le succès semble stable dans les trois zones forestières.

Le nombre de carnets permettant de calculer le succès de piégeage du lynx est vraiment rendu minime dans les zones de l'érablière et de la pessière, rendant cet indicateur pourtant important peu fiable.



Le rapport du nombre de juvéniles par adulte dans la récolte (J/A) est un indicateur de la productivité du lynx du Canada. Contrairement à d'autres espèces, la récolte de lynx ne comprend pas une majorité de juvéniles car les jeunes restent avec leur mère jusqu'en mars, soit la majeure partie de la saison de piégeage, ce qui les « protège » en quelque sorte. Habituellement, on considère qu'une population de lynx est en croissance lorsque le pourcentage de juvéniles piégés est supérieur à 20 %. Au contraire, lors des creux de populations, la proportion de juvéniles sera très faible. Dans la sapinière, ce rapport est presque toujours resté supérieur à 20 %, et ce, depuis 10 ans. Ceci illustre la probable disparition des cycles d'abondance observés historiquement chez le lynx et le lièvre. Dans la pessière et l'érablière, le très faible nombre de carnets, tout particulièrement depuis 2018, ne permet pas de tirer des conclusions sur la situation des populations de lynx à partir du rapport J/A (20 carnets dans la zone de l'érablière et 7 dans la zone de la pessière en 2021).



*Incluant les collets

Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi (depuis 2018)

Rendement (sur TP)	=
Rendement (hors TP)	-
Récolte	=/-
Abondance – Lynx du Canada	rare - commun
Tendance – Lynx du Canada	=
Abondance des proies – Lièvre	commun
Tendance des proies – Lièvre	=
Succès	=
Rapport J/A	=

= : stable;

=/- : en légère diminution ou tendance variable selon les zones forestières;

=/+ : en légère augmentation ou tendance variable selon les zones forestières;

- : en diminution;

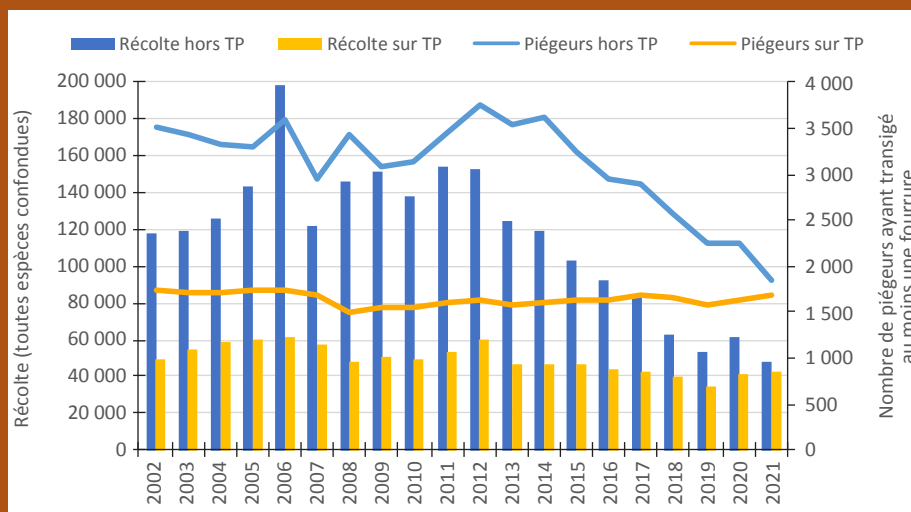
+ : en augmentation.

Dans l'ensemble, ce plus récent portrait de l'exploitation du lynx du Canada au Québec est positif. La plupart de nos indicateurs traduisent une population en bonne santé. La diminution récente enregistrée dans la récolte et le rendement, particulièrement dans le secteur A, serait surtout attribuable à la baisse importante du nombre de piégeurs hors TP actifs, une situation possiblement exacerbée par les restrictions imposées lors de la pandémie de la COVID 19. Cette baisse expliquerait 86 % de la diminution de la récolte. En raison du faible retour des carnets par les piégeurs de la pessière et de l'érablière, il est difficile de se prononcer sur le rapport J/A depuis 2018. Dans la sapinière, le rapport J/A est presque toujours supérieur à 20 %, ce qui indiquerait une population qui a le potentiel de se maintenir, voire de s'accroître, depuis plusieurs années.

Depuis la saison 2012-2013, on observe une baisse constante du nombre de piégeurs « actifs » (ayant fait au moins une transaction impliquant une fourrure) hors terrain de piégeage. Cela se traduit par une baisse globale de la récolte des animaux à fourrure. Pourtant, ce territoire libre est principalement présent dans le sud du Québec, accessible et à proximité du lieu de résidence de la plus grande partie des citoyens du Québec. C'est aussi là où les risques de conflits entre les animaux et les humains sont les plus élevés. Cette baisse du nombre de piégeurs actifs pourrait entraîner une hausse des enjeux de cohabitation et un déplacement des activités de piégeage vers des activités de contrôle ne mettant pas les animaux en valeur.

D'un autre côté, le nombre de piégeurs sur terrain de piégeage et leur récolte se maintiennent, ce qui est logique puisque les détenteurs de droits exclusifs de piégeage doivent assurer une récolte minimale pour conserver leurs terrains de piégeage, sans aucune obligation de commercialiser l'excédent ou le surplus.

Étonnamment, le nombre de permis vendus annuellement est resté constant depuis 20 ans (autour de 7 500). En effet, chaque année, entre 30 % et 50 % des piégeurs ne commercialisent aucune fourrure en leur nom sur le marché. Les piégeurs peuvent conserver leurs prises à des fins personnelles ou pour une mise en vente ultérieure.



Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !



Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec